KPMG S.A.
Pôle Amiens Haute Picardie
Vallée des Vignes - Immeuble le Romanée
7 Avenue du Danemark
CS 49451
80094 Amiens
France

Téléphone : +33 (0)3 22 82 81 00
Télécopie : +33 (0)3 22 82 81 29
Site internet : www.kpmg.fr

Association ATMO Hauts de France

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021
Association ATMO Hauts de France
199 rue Colbert - 59800 Lille

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG S.A.
Pôle Amiens Haute Picardie
Vallée des Vignes - Immeuble le Romanée
7 Avenue du Danemark
CS 49451
80094 Amiens
France

Téléphone : +33 (0)3 22 82 81 00
Télécopie : +33 (0)3 22 82 81 29
Site internet : www.kpmg.fr

Association ATMO Hauts de France

Siège social : 199 rue Colbert - 59800 Lille

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée Générale de l'Association ATMO Hauts de France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ATMO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Le traitement des subventions d'investissements et de l'affectation de la reprise en résultat d'exploitation de ces subventions ;

- La méthode d'évaluation des subventions et de la T.G.A.P. comptabilisés en produits ainsi que l'appréhension des subventions à recevoir.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Amiens, le 21 juin 2022

KPMG S.A.

Frédéric Noiret
Associé

Bilan Actif

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement	218 423	213 072	5 350	34 707
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	350 380	298 255	52 125	62 060
	Autres immobilisations incorporelles (1)	1 308 934	212 477	1 096 456	1 141 916
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	1 960 540	763 605	1 196 934	1 245 260
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	7 540 424	5 440 374	2 100 050	1 587 398
	Autres immobilisations corporelles	1 541 320	982 438	558 882	585 545
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes	4 893		4 893	
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	108 159		108 159	96 891
	Autres immobilisations financières	32 634		32 634	32 634
	TOTAL (I)	13 065 706	7 910 222	5 155 484	4 786 412
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	1 380 929		1 380 929	1 289 202
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	15		15	15
	DISPONIBILITES	3 413 483		3 413 483	2 783 300
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	36 277		36 277	52 076
	TOTAL (II)	4 830 705		4 830 705	4 124 593
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	17 896 411	7 910 222	9 986 189	8 911 005
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			32 634	129 525
	(3) dont à plus d'un an				

Bilan Passif

		31/12/2021	31/12/2020
FONDS PROPRES	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	453 486	453 486
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	1 160 650	1 160 650
	Réserves pour projet de l'entité	708 629	706 080
	Autres		
	Report à nouveau		
	Excédent ou déficit de l'exercice	(16 558)	2 549
	Total des fonds propres (situation nette)	2 306 206	2 322 764
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	3 535 933	3 067 810
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	3 535 933	3 067 810
	Total des fonds propres	5 842 140	5 390 575
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	80 319	83 171
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	80 319	83 171
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	331 271	307 141
	Total des provisions	331 271	307 141
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 312 568	1 404 410
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	256 525	295 832
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	2 159 409	1 426 584
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	3 957	3 292
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	3 732 459	3 130 118
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	9 986 189	8 911 005
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(16 557,86)	2 548,65
	(1) Dont à moins d'un an	2 514 202	1 818 846
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2021	31/12/2020
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	139 880	112 926
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	6 020 697	5 725 518
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	59 539	121 490
	Utilisations des fonds dédiés	2 852	3 000
	Autres produits	24	16
	Total des produits d'exploitation	**6 222 992**	**5 962 950**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	1 551 415	1 491 236
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	360 849	326 924
	Salaires et traitements	2 801 184	2 695 906
	Charges sociales	1 372 096	1 272 460
	Dotation aux amortissements et dépréciations	870 534	788 102
	Dotation aux provisions	24 130	50 406
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	11	59
	Total des charges d'exploitation	**6 980 218**	**6 625 093**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(757 227)**	**(662 143)**

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2021	31/12/2020
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(757 227)	(662 143)
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 348	1 930
	Total des produits financiers	2 348	1 930
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	18 542	19 121
	Total des charges financières	18 542	19 121
	RESULTAT FINANCIER	(16 194)	(17 191)
	RESULTAT COURANT avant impôts	(773 421)	(679 334)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	5 421 774 461	13 620 690 020
	Total des produits exceptionnels	779 882	703 641
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	3 047 19 387	3 596 17 699
	Total des charges exceptionnelles	22 434	21 295
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	757 448	682 346
	Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices	585	463
	TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES	7 005 222 7 021 780	6 668 521 6 665 972
	EXCEDENT ou DEFICIT	(16 558)	2 549

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	503	594
Bénévolat		
TOTAL	503	594
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations	503	594
Personnel bénévole		
TOTAL	503	594

Annexes

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **9 986 189** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **7 005 222** euros et un total **charges** de **7 021 780** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **-16 558** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021.**
Il a une durée de **12** mois.

Les comptes annuels de l'entité pour cet exercice ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptables général.

L'objet social de l'entité est décrit ainsi dans les statuts : "L'association dite ATMO NORD-PAS-DE-CALAIS a pour but de surveiller la qualité de l'air".

Dans le cadre des thématiques air, climat, énergie, santé et l'élaboration d'une stratégie de surveillance et d'évaluation de l'atmosphère en HAUTS-DE-FRANCE, l'association vise à :

- Mettre en oeuvre tous les moyens d'observation, de prévision ou de description permettant la caractérisation objective de la qualité de l'air et de l'atmosphère en HAUTS-DE-FRANCE,
- Contribuer à l'évaluationde l'explosion des populations et des écosystèmes à la pollution atmosphérique,
- Mettre en oeuvreles dispositions légaleset règlementairesde surveillance et d'évaluation de l'atmosphère sur le territoire d'agrément,
- Promouvoir l'approche globale de l'atmosphèreintégrant l'air, le climat, l'énargie et la santé,
- Valoriser et diffuser les résultats acquis, informer et sensibiliser sur les thématiques air, climat, énergie et santé,
- Développer l'expertise nécessaire à l'orientation et l'évaluation des politiques locales et régionales de gestion de l'atmosphère,
- Réaliser ou participer à des études et des recherches contribuant au développement des connaissances dans ces domaines et à leurs effets sur la santé, la faune, la flore et le patrimoine en collaboration, le cas échéant, avec des organismes publics ou privés,
- Développer des coopérations régionales, nationales et internationales dans ces domaines.

Afin de réaliser les actions mentionnées ci-dessus, la structure dispose de :
- 55 salariés,
- d'un siège au 199 Rue Colbert, 59800 - LILLE

Règles et Méthodes Comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Faits caractéristiques de l'exercice

L'association a mis-en-oeuvre, à compter du 1er octobre 2021, une démarche de sectorisation, validée par rescrit fiscal.

Aucune prestations n'a, en 2021, répondu aux critères justifiant l'inscription dans le secteur fiscal ainsi constitué.

La structure a cependant mis-en-place toutes les procédures adéquates (par exemple : analytique dédié, déclarations de TVA) pour faire face aux futures opérations.

La pandémie de COVID-19 s'est poursuivie au cours de l'exercice 2021.

Malgré ce contexte sans précédent, l'association a maintenu ses activités et a continué à se développer.

L'association reste particulièrement vigilante à l'évolution de cette crise sanitaire et économique. A ce jour, aucune incertitude significative n'a été relevé en ce qui concerne la continuité d'exploitation.

Evénements significatifs postérieurs à la clôture

Le conflit se déroulant entre la RUSSIE et l'UKRAINE rend le contexte économique incertain, celui-ci pouvant entrainer des impacts importants sur le cours de l'énergie.

Malgré ce cadre, l'association n'a pas connaissance d'incertitude significative remettant en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, conformément aux dispositions du PCG.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Règles et Méthodes Comptables

Amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Frais de développement	Linéaire	2 à 3 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 5 ans
Autres immobilisations incorporelles	Linéaire	1 à 30 ans
Constructions	Linéaire	5 à 30 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 20 ans
Installations et agencements divers	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de trasnport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Autres immobilisations corporelles	Linéaire	2 à 10 ans

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	221 145				2 723	218 423
	Autres	1 682 900		41 591		65 177	1 659 314
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 904 045		41 591		67 899	1 877 737
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre	342 433					342 433
	sur sol d'autrui	577 619		29 984			607 602
	instal. agenct aménagement	1 010 431		24 283		24 210	1 010 504
	Instal technique, matériel outillage industriels	7 462 503		1 920 314	956 238	886 155	7 540 424
	Instal., agencement, aménagement divers	19 019				19 019	
	Matériel de transport	336 647		36 834		17 354	356 127
	Matériel de bureau, mobilier	1 042 058		134 271		149 047	1 027 282
	Emballages récupérables et divers	150 195		11 545		3 830	157 910
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes			4 893			4 893
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 940 906		2 162 124	956 238	1 099 615	11 047 176
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	129 525		11 268			140 793
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	129 525		11 268			140 793
	TOTAL	12 974 475		2 214 983	956 238	1 167 514	13 065 706

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	186 438	29 061	2 427	213 072
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	478 923	95 928	64 119	510 732
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	665 361	124 990	66 546	723 805
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	13 322	11 414		24 736
	sur sol d'autrui	447 346	15 757		463 103
	instal. agencement aménagement	224 555	74 783	23 573	275 766
	Instal technique, matériel outillage industriels	5 875 105	439 616	874 346	5 440 374
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	12 368	2 744	15 112	
	Matériel de transport	295 800	15 970	17 354	294 416
	Matériel de bureau, mobilier	565 219	163 753	147 615	581 356
	Emballages récupérables et divers	88 988	21 508	3 830	106 665
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 522 702	745 545	1 081 830	7 186 417
	TOTAL	8 188 064	870 534	1 148 376	7 910 222

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise	453 486			453 486
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles	1 160 650			1 160 650
Réserves réglementées				
Autres réserves	706 080	2 549		708 629
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	2 549		19 107	(16 558)
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	3 067 810	468 123		3 535 933
Provisions réglementées				
TOTAL	5 390 575	470 672	19 107	5 842 140

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Fonds dédiés				
Fonds dédiés com	14 319			14 319
Fonds dédiés ERP	2 852	2 852		
Fonds dédiés ETUDES	56 000			56 000
Fonds dédiés COMMUNICATION	10 000			10 000
TOTAL	83 171	2 852		80 319

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	307 141	24 130		331 271
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**307 141**	**24 130**		**331 271**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		**307 141**	**24 130**		**331 271**
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		24 130		
	- financières				
	- exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	108 159		108 159
	Autres immobilisations financières	32 634	32 634	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	9 987	9 987	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	78	78	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	1 060 611	1 060 611	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	310 252	310 252	
	Charges constatées d'avances	36 277	36 277	
	TOTAL DES CREANCES	1 557 999	1 449 840	108 159
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	11 268		
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	1 312 568	94 311	385 056	833 201
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	256 525	256 525		
	Personnel et comptes rattachés	347 275	347 275		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	374 874	374 874		
	Impôts sur les bénéfices	585	585		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 436 675	1 436 675		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	3 957	3 957		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	80 319	80 319		
	TOTAL DES DETTES	3 812 778	2 594 521	385 056	833 201
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	91 751			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances	18 924	10 881	8 043	73,92
TOTAL	18 924	10 881	8 043	73,92

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 296	1 387	(91)	-6,54
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 051	71 141	8 910	12,52
Dettes fiscales et sociales	534 770	490 713	44 057	8,98
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	616 117	563 241	52 876	9,39

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	36 277	52 076	(15 799)	-30,34
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	36 277	52 076	(15 799)	-30,34

Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	80 319	83 171	(2 852)	-3,43
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	80 319	83 171	(2 852)	-3,43

Ce document contient une mention expresse (art.1727 II-2 du CGI)

Comp. d'informations relatif au compte de résultat

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagement financiers

Engagement données

Néant

Engagements reçus

Néant

Engagements en matières de pensions et retraites

La structure n'a signé aucun accord particulieren matière d'engagement de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.1

Une provision pour charge a été comptabilisé au titre de cet exercice. Son montant s'élève à 24.129.97 €.

Au 31/12/2021, la provision pour indemnité de fin de carrière représente un total de 331 271.30 €.

Valorisation des contributions volontaires

Les contributions volontaires de l'exercice s'élève à 503 €.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Inventaire de portefeuille de valeurs mobilières

L'association détient des valeurs mobilières d'un montant de 15.25 € au 31/12/2021.

Les excédents de trésorerie sont placées sur un compte sur livret ouvert dans les livres à la banque SCALBERT DUPONT, au CREDIT AGRICOLE et au CREDIT COOPERATIF.

Au 31/12/2021, les sommes placées représentaient 2 731 441 €.